

## **CIRCUIT U12/Benjamins(es)/Minines CREDIT MUTUEL 2025**

**Index ≤ à 36**

### **Règlement particulier de l'épreuve**

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

#### **Conditions de participation :**

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses :

- Filles et garçons : U12 (2013 et après) index requis < 36  
Benjamin (2011/2012) index requis < 36  
Minime (2010/2009) index requis < 36
- Membres d'une association sportive d'un club du département de la Haute Savoie.
- A jour de la licence et du certificat médical ou du questionnaire de santé.

#### **Forme de jeu :**

Strokeplay pour les index inférieurs à 18,4 et score max. PAR + 5 pour les autres joueurs.  
18 trous, départs repères jeunes préconisés par la FFGolf.

#### **Engagement :**

Inscriptions par les clubs respectifs sur Extranet, au plus tard 5 jours avant le jour de la compétition.  
Droit d'inscription : 25€ par compétiteur à régler auprès du club organisateur.

#### **Classement :**

Le classement se fera sur le score brut.

A chaque compétition du circuit, pour chaque catégorie, attribution de points : 10 au 1<sup>er</sup>, 8 au 2<sup>ème</sup> et 5 au 3<sup>ème</sup>.

Classement du circuit : Addition des points de chaque compétition avec une participation à de 2 épreuves minimum.

#### **Conditions particulières :**

Reconnaissance possible 7 jours avant la compétition. Réservation obligatoire de départ auprès du golf à la charge du joueur.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés. Pour les U12, chariot obligatoire.

**Accompagnateurs :** Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de prodiguer des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties : les parties de U12 devront être suivies. Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au comité la liste des bénévoles présents sur place et disponibles pour assurer le rôle de suiveur.

## Calendrier 2025

Mercredi 2 avril 2025	Golf de Bossey	04 50 43 95 50
Mercredi 7 mai 2025	Golf de Chamonix	04 50 53 06 28
Samedi 20 septembre 2025	Golf des Alpes GIEZ	04 50 44 48 41
Samedi 11 octobre 2025	Golf du Lac d'Annecy	04 50 60 12 89

Départ échelonné des compétitions à partir de 9 heures

★ Joueurs ayant un index  $\leq 15.4$  parcours 18 trous et index de 15.5 à 36 parcours 9 trous et

**Inscription par mail :** [s.villiers@golfbossey.com](mailto:s.villiers@golfbossey.com)

## Comité de l'épreuve :

Les membres du Comité Départemental de golf de Haute Savoie et du golf accueillant l'épreuve.

**Loïc LANDOAS**  
PRO- Entraîneur

**Pascal BARON**  
Président

**Jean-Pierre THEVENARD**  
Réfèrent jeunes et EDG

**Comité Départemental de Golf de la Haute-Savoie**

**97A avenue de Genève 74000 ANNECY**

SIRET 431 765 130 00015- N° AS : W 741 000 814

[info@cdgolf74.com](mailto:info@cdgolf74.com)

<https://cdgolf74.com>